

Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce
Tour de la Bourse
Bureau 3400, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9
Téléphone : (514) 397-7400
Télécopieur : (514) 397-7600



Me André Turmel
Direct (514) 397 5141
aturmel@mtl.fasken.com

Le 29 septembre 2005
No de dossier : 374/115805.28

PAR MESSAGEUR ET PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 2A2

**Objet : Conditions de service des distributeurs de gaz naturel
R-3523-2003**

Chère consoeur,

La présente fait suite à la décision D-2005-166 rendue le 22 septembre 2005 relativement à la nature et l'étendue de la participation de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante dans le présent dossier.

Sur le fond, bien que la FCEI soit intéressée par l'ensemble du dossier, elle souhaite notamment traiter des services offerts (incluant les conditions d'accès), du mesurage (corrections et ajustements suite à une erreur de facturation), de l'abonnement, du dépôt et la politique de crédit qui s'y rattache ainsi que des droits et obligations des clients. La FCEI n'entend cependant pas restreindre son intervention aux cinq sujets mentionnés ci-dessus. La FCEI entend faire dans le présent dossier des propositions concrètes de conditions de services à la Régie de l'énergie.

De plus, la FCEI souhaite s'assurer que le document traitant des conditions de services soit facile à comprendre pour le client et accessible par tous. Conséquemment, nous porterons une attention importante à la lisibilité de ce document.

Enfin, vous trouverez joint à la présente un original et (8) exemplaires du budget prévisionnel de la FCEI dans le cadre du présent dossier.

DM_MTL/115805-00028/1134260.1

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.



André Turmel
AT/nb

p.j.

c.c : Me Louise Tremblay, procureur de Gazifère Inc.
Me Jocelyn B. Allard, procureur de Société en commandite Gaz Métropolitain